

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

Distributeur responsable

COULON SA
Avenue de la Mutualité, 116
B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie
Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28
E-mail : infos@coulon.be
En cas d'urgence : 070 245 245

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : THINNER CELLULOSIQUE
Type de produit : Solvant.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages(s) identifié(s) : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages identifiés. Ces informations seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles.
Usages(s) déconseillé(s) : A ce jour, nous n'avons pas d'informations relatives aux usages déconseillés. Ces informations seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles.
Usage : Industriel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COULON SA
Avenue de la Mutualité, 116
B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie
Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28
E-mail : infos@coulon.be

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +32 (0)70 245.245

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : F; R11
Muta. Cat. 3; R68
Repr. Cat. 3; R63
Xn; R20/21/22-48/20
Xi; R38

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302
Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H312
Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H332
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315
Toxicité pour le système reproductif - Foetus - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Repr. 2) - H361d
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Catégorie 1 - Danger - (CLP : STOT SE 1) - H370
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : STOT RE 2) - H373
Danger par aspiration - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Asp. Tox. 1) - H304
- Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger - (CLP : Flam. Liq. 2) - H225

COULON SA

Avenue de la Mutualité, 116 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie
Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28
E-mail : infos@coulon.be

En cas d'urgence : 070 245 245

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

Symbole(s)



Phrase(s) R

: Nocif.
Facilement inflammable.
: R11 : Facilement inflammable.
R20/21/22 : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R38 : Irritant pour la peau.
R48/20 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R68/20/21/22 : Nocif : possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

Phrase(s) S

: S3 : Conserver dans un endroit frais.
S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S24 : Eviter le contact avec la peau.
S33 : Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
S36/37 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S53 : Eviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger



• Pictogramme(s) de danger

: SGH02 - GHS08 - SGH07

• Mention d'avertissement

: Danger

• Mention de danger

: H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H361U - Présumé être la cause d'effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H312 - Nocif par contact cutané.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H332 - Nocif par inhalation.
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes .
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

• Conseils de prudence

Prévention

: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/... antidéflagrant.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

Intervention

: P302+P352+P312+P321 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique.

COULON SA

Avenue de la Mutualité, 116 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28

E-mail : infos@coulon.be

En cas d'urgence : 070 245 245



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 de 11

Révision nr : 19

Date : 2 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013

THINNER CELLULOSIQUE

09THC

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Stockage : P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.**2.3. Autres dangers****Autres dangers** : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

3.1./3.2. Substance / Préparation**Composition** : Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	No CAS	No CE	No index	REACH	on utilisé
Alcool	: 5 à 15 %	----	----	----	----	R10 R67
Acétate	: 3 à 7 %	----	----	----	----	R10
Hydrocarbure aromatique	: 60 à 70 %	----	----	----	----	F; R11 Repr. Cat. 3; R63 Xn; R65-48/20 R67 Xi; R38
Hydrocarbures	: 10 à 20 %	----	----	----	----	F; R11 R66 R67 Xi; R36
Alcool	: 3 à 7 %	----	----	----	----	F; R11 T; R23/24/25-39/23/24/25

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- En général** : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un medecin. Ne RIEN administrer, par voie orale, à une personne inconsciente.
- Premiers soins** : Ce produit n'est pas dangereux et ne contient pas de composants dangereux.
- Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
Mettre la victime en position demi-assise. Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
- Contact avec les yeux** : Enlever les verres de contact.
Ne pas utiliser un agent de neutralisation
Rincer à l'eau tiède durant 15 minutes.
- Ingestion** : Rincer la bouche avec de l'eau
NE PAS FAIRE VOMIR. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir Rubrique 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le Centre Antipoison.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction** : Poudre. Sable. Dioxyde de carbone. Mousse
- Contre-indiqué** : Ne pas utiliser de jet d'eau directement sur le foyer pour éviter que le feu ne se répande de cette manière.
- Précautions individuelles** : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de feu, présence de fumées très dangereuses : Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone (CO)

- Risques particuliers** : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

- Classe d'inflammabilité** : Ce produit est inflammable.
- Prévention** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition telles que chaleur, étincelles, flamme nue. - Ne pas fumer.

- Précautions générales** : Ecarter toute source d'ignition.
- Précautions individuelles** : Evacuer et restreindre l'accès.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
Ecarter toute source éventuelle d'ignition. (flamme nue, étincelles, fumée..)
Eviter toute inhalation de vapeurs et le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour l'environnement** : Endiguer le produit renversé le plus possible avec du matériel inerte.
Obturer les fuites si possible, sans prendre de risque.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes mêmes mineures, si possible, sans prendre de risques inutiles.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Mesures après fuite / épandage** : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Les résidus de nettoyage contenant ce produit peuvent être classés comme dangereux.
Les résidus doivent être éliminés avec beaucoup d'eau.
Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.
Voir Rubrique 13.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

- Général** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Entreposer et manipuler comme s'il existait toujours un sérieux risque d'incendie/explosion et de danger pour la santé.
- Manipulation** : HYGIENE STRICTE !
 EVITER L'EXPOSITION AUX FEMMES ENCEINTES.
 Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
 Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
 Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
 Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
 Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Mesures techniques de protection** : Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Tout les produits dangereux doivent être placés sur un bac récupérateur ou être entonnés. Conservez dans un endroit à l'abri du feu. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Prévention des incendies et des explosions** : A une température supérieure ou égale au point d'éclair, le mélange vapeur-air peut devenir facilement inflammable et explosif.
 Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
 Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol avant de s'enflammer ou détoner.
 Ne pas utiliser d'air comprimé pour brasser ou transférer le contenu des emballages (futs, containers, réservoirs) de stockage contenu.
 Prendre des précautions spéciales pour éviter des décharges d'électricités statique.
- Matériaux d'emballage recommandés** : Acier.
 Téflon
 Conserver de préférence dans de l'acier inoxydable.
- Matériaux d'emballage déconseillés** : Polyéthylène
 Certaines matières plastiques.
 Caoutchouc.
- Stockage - à l'abri de** : Halogènes.
 Oxydant.
 Acides. Sources de chaleur. Rayons directs du soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour les usages identifiés, voir la rubrique 1.2 et/ou les scénarios d'exposition.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

- Mesure d'ordre technique.** : Aérer la zone en suffisance.
- Protection individuelle**

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

- Protection respiratoire	: Equipement de protection respiratoire approprié.
- Protection de la peau et du corps	: Porter un équipement de protection adéquat.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
- Protection des mains	: Gants.
- Ingestion	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Hygiène industrielle	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique	: Liquide volatile.
Couleur	: Incolore.

9.1.b. Odeur

Odeur	: Caractéristique.
-------	--------------------

9.1.c. Seuil olfactif

Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
----------------	-----------------------------

9.1.d. pH

pH	: Non applicable.
----	-------------------

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion / Point de congélation : Pas de donnée fiable disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

T° d'ébullition initiale [°C]	: Aucune donnée disponible.
T° d'ébullition finale [°C]	: Aucune donnée disponible.

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C]	: < 5
---------------------	-------

9.1.h. Taux d'évaporation

Taux d'évaporation	: Pas de donnée fiable disponible.
--------------------	------------------------------------

9.1.i. Inflammabilité

Inflammabilité	: Inflammable.
----------------	----------------

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Pas de donnée fiable disponible.
---	------------------------------------

9.1.k. Pression de vapeur

Pression de vapeur [hPa]	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [mm/Hg]	: Aucune donnée disponible.

9.1.l. Densité de vapeur

Densité de vapeur	: Pas de donnée fiable disponible.
-------------------	------------------------------------

9.1.m. Densité relative

Densité	: 0.86
---------	--------

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.n. Solubilité

Solubilité dans l'eau : Produit partiellement soluble dans l'eau.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Coefficient de partage : n-octanol / eau : Pas de donnée fiable disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Temp. d'autoinflammation [°C] : 426

9.1.q. Température de décomposition

Température de décomposition : Pas de donnée fiable disponible.

9.1.r. Viscosité

Viscosité : Pas de donnée fiable disponible.

9.1.s. Propriétés explosives

Limites d'explosivité inférieures [%] : 1,2

Limites d'explosivité supérieures [%] : 7

9.1.t. Propriétés comburantes

Propriétés comburantes : Pas de donnée fiable disponible.

9.2. Autres informations

Autres informations : Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Conserver à l'écart des agents oxydants, produits très acides, métaux alcalins et alcalino-terreux..

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stables dans des conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Agent oxydant.

Propriétés dangereuses : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue. Surchauffe. Rayons directs du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Composés halogénés.
Agent oxydant.
Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas de feu, présence de fumées très dangereuses : Dioxyde de carbone (CO₂), Monoxyde de carbone (CO)

Produits de décomposition dangereux : Peut libérer des gaz inflammables. Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- **Toxicité aiguë**
- **Inhalation** : Nocif par inhalation. A forte concentration, le produit peut agir sur le système nerveux (baisse de conscience)
Symptômes : gorge douloureuse, toux, maux de tête, confusion, étourdissement, somnolence, faiblesse, perte de conscience.
- Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]** : Aucune donnée disponible.
- Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.
- **Ingestion** : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : Aucune donnée disponible.
- Informations toxicologiques** : Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** : Peut irriter la peau
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Oculaire** : Symptômes : Rougeur, Douleur, larmoiement, Mauvaise vue
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Peut causer une irritation des voies respiratoires.
- Sensibilisation** : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales** : Pas de donnée fiable disponible.
- **Cancérogénicité** : Pas de donnée fiable disponible.
- **Toxicité pour la reproduction** : Pas de donnée fiable disponible.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** : Pas de donnée fiable disponible.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** : Pas de donnée fiable disponible.
- **Danger par aspiration**
- Toxicité chronique** : Des effets chroniques potentiels pour la santé sont à considérer.
- Effets tératogènes** : Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

- COV** : Ce produit est un composé organo volatile au sens de la Directive 1999/13/CE.
- Sur le produit** : Aucune donnée disponible.
- EC50-48h Daphnia magna [mg/l]** : Aucune donnée disponible.
- IC50 72h Algae [mg/l]** : Aucune donnée disponible.
- CL50-96 Heures - poisson [mg/l]** : (Toluène) > 25

12.2. Persistance et dégradabilité

- Persistance et dégradabilité** : Peut facilement se biodégrader.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

- Bio-accumulation** : On ne s'attend pas à une bio-accumulation.
- DBO [O2/gr Substance]** : (Toluène) 2.15
- DCO [O2/gr Substance]** : (Toluène) 2.52

12.4. Mobilité dans le sol

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Mobilité : Partiellement soluble dans l'eau

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Résultats des évaluations PBT et VPVB : Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Aucune donnée disponible.

Potentiel de formation d'ozone photochimique : Pas de donnée fiable disponible.

Potentiel photochimique d'appauvrissement de la couche d'ozone : Pas de donnée fiable disponible.

Potentiel de réchauffement global : Pas de donnée fiable disponible.

Potentiel de perturbation du système endocrinien : Pas de donnée fiable disponible.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

Traitement des déchets et résidus : Le produit doit être éliminé suivant les lois européennes, nationales, communautaires, régionales ou locales, par une firme agréée de traitement des déchets dangereux.

Traitement des emballages souillés : L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit. Après utilisation, l'emballage sera vidé entièrement et refermé. Quant il s'agit d'emballage consigné, l'emballage vide sera repris par le fournisseur.

Liste européenne des déchets : Code européen de déchets : "XX XX XX". Ce code est assigné sur la base des applications les plus courantes et ne peut pas être représentatif pour les pollutions qui sont survenues lors de l'utilisation du produit. Le producteur de la perte doit évaluer son processus lui-même et doit accorder le codage de rebut approprié. Voir la directive:2001/118/CE.

SECTION 14 Informations relatives au transport

Information générale : Transport terrestre.

14.1. Numéro ONU

N°UN : 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR Nom : UN1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (Toluène), 3, II

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : 3

Indication du danger : 33

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : II

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangers pour l'environnement : Ce produit ne contient pas de composants dangereux pour l'environnement.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication du danger : 33
 Symbole(s) de danger : Class : 3
 Etiquette(s) de danger



Précautions individuelles : **Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.**
 Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Type de navire requis : Aucune donnée disponible.
 Catégorie de pollution : Aucune donnée disponible.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de sécurité chimique a été effectuée pour la substance ou les substances qui compose(nt) ce produit ou pour le produit lui-même.

SECTION 16 Autres informations

Sources des données utilisées : Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances (Producteurs Cartes Chimiques,...)

Autres données : Plus d'informations sur le web voir : <http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx#search>
 Plus d'informations sur le web voir : <http://echa.europa.eu/fr/web/guest/information-on-chemicals/registered-substances>

Date d'impression : 2 / 6 / 2015

Listes des abréviations et acronymes : ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.
 CO : Monoxyde de carbone.
 DNEL : (Derived No Effect Level) : un niveau d'exposition estimé de sécurité EmS (Emergency Schedule) ; le premier code fait référence à l'annexe relative aux incendies et le deuxième code renvoie au barème de déversement pertinents.
 IMDG : (International Maritime Dangerous Goods code), code international relatif au transport des marchandises dangereuses par mer.
 PNEC : (Predicted No Effect Concentration) , concentration en deça de laquelle l'exposition à une substance est sans effet.
 REACH : Réglementation Européenne qui concerne l' Enregistrement, l'Evaluation et l'Autorisation des produits Chimiques.

Le contenu et le format de cette fiche de sécurité sont conformes au Règlement (CE) n°453/2010.
 Cette fiche de sécurité est exclusivement réalisée pour un usage industriel/professionnel.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne

COULON SA

Avenue de la Mutualité, 116 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie
 Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28
 E-mail : infos@coulon.be

En cas d'urgence : 070 245 245

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 11 de 11
		Révision nr : 19
		Date : 2 / 6 / 2015
		Remplace la fiche : 16 / 7 / 2013
THINNER CELLULOSIQUE		09THC

pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables. COULON SA n'accepte aucune responsabilité pour dommage ou perte qui résulterait de l'utilisation de ces données.

Fin du document

COULON SA

Avenue de la Mutualité, 116 B-7100 LA LOUVIERE Belgique-Belgie

Tel. : +32 (0)64 27 37 27 - Fax : +32 (0)64 27 37 28

E-mail : infos@coulon.be

En cas d'urgence : 070 245 245